Tarifs Périscolaires 2026-2027

Quotient Familial	Cantine	Etudes surveillées / garderie
0 à 350	2,9 €	1,2 €
351 à 500	3,3 €	1,3 €
501 à 650	3,7 €	1,4 €
651 à 850	4,1 €	1,5 €
851 à 1050	4,6 €	1,7 €
1051 à 1350	4,9 €	1,8 €
1351 à 1850	5,5 €	1,9 €
1851 et plus	6 €	2 €
PAI	3 €	
CFE	5,9 €	2 €
Communes conventionnées	7 €	2 €
Communes non conventionnées	11,9 €	3,8 €

Garderie : tarifs valables pour chaque tranche horaire :

Pour les élémentaires : 7h30-8h10 / 16h20-17h20 / 17h20 – 18h30

Pour les maternelles : 7h30-8h15 / 16h15 - 18h30

Quotient familial :

Pour les familles n'ayant pas de quotient familial, le quotient sera le suivant :

1/12 des revenus annuels avant abattements fiscaux (année N-2) + le montant des prestations du mois du calcul

Divisé par le nombre de parts selon le barème CAF.

Pénalités :

Une présence non réservée ou un retard non justifié ou non prévenu entrainera une tarification doublée sur tous les tarifs.